

L'an deux mille vingt-deux le 10 février à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au foyer de Grézillac, lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude NOMPEIX - Maire

Date de convocation : 04 02 2022

**PRESENTS** : C.NOMPEIX, R.PREVOT, S.MIO, MH.BOUSQUET, C.THOMAS, A.GREIL, G.LESPINGAL, C.LABAYE, P.LARRIEU, JC.DUMONT, Y.GARCIA, D.NEBREDA, JC.BONHOURE, I. TICHON.

**ABSENT** : C.HOTIER (Procuration donnée à Yohan GARCIA)

Election du secrétaire de séance : **Monsieur Jean-Christophe BONHOURE**

**Ordre du jour :**

- 1) **Approbation du PV du CM du 13/01/2022** et signature des feuillets de présence et du compte-rendu
- 2) **Délibération** relative au temps de travail et cycles de travail
- 3) **Délibération** autorisation pour liquider les dépenses investissement
- 4) **Délibération** participations communales cultures et sportives
- 5) **Approbation** adhésion de NAUJAN ET POSTIAC au syndicat EPRCF
- 6) **Délibération** demande de subvention DETR
- 7) **Questions et informations diverses :**
  - Devis « Barnum » pour le marché
  - Pose distributeur de pain (accord et endroit)
  - ...

**1)- Approbation** du PV du CM du 13/01/2022 et signature des feuillets de présence et du compte-rendu.

Lecture est faite par Yohan Garcia d'un courrier écrit par Christophe HOTIER souhaitant apporter des modifications au compte-rendu de la séance du 13/01/2022.

*La lettre de Monsieur Christophe HOTIER sera mise en pièce jointe de ce compte rendu.*

Après débat en réponse à la lettre de Monsieur C. Hotier : Il a été décidé que monsieur le maire se rapproche de Monsieur Vienne pour établir un avis, un devis pour la mise en place éventuelle d'une « plate-forme » réglementaire de ralentissement.

**Après lecture le compte rendu ce dernier avec la réponse faite à la lettre de Monsieur C.Hotier a été accepté et signé à l'unanimité.**

**2)- Délibération** relative au temps de travail et cycles de travail.

- La commission du CDG ne s'étant pas encore réuni pour valider les prescriptions relatives à cette délibération cette dernière sera présentée lors du prochain conseil.

**3)- Délibération** autorisation pour liquider les dépenses investissement.

-Adoptée à l'unanimité.

*La délibération projetée sera mis en pièce jointe de ce compte rendu.*

**4)- Délibération** participations communales cultures et sportives.

-Adoptée à l'unanimité.

*La délibération projetée sera mis en pièce jointe de ce compte rendu.*

**5)- Délibération** approbation adhésion de NAUJAN ET POSTIAC au syndicat EPRCF.

-Approuvé à l'unanimité.

*La délibération projetée sera mis en pièce jointe de ce compte rendu.*

**6)- Délibération** demande de subvention DETR.

Vu le retard pris pour établir la demande de subvention DETR pour 2022 il est prévu d'en parler lors de la **commission bâtiment qui se réunira le 21/02/2022 à 19h00**

- Réflexion sur ce qu'il faut mettre pour la demande 2023

- \* Réfection de la cour de l'école
- \* Remplacement de portes à l'école
- \* Aménagement du bourg
- \* Eclairage public
- \* ...

**7)- Questions diverses :**

- Devis pour le « Barnum » pour le marché.

\*Jean-Claude DUMONT nous présente 2 devis.

- 1 pour 2 tentes de 6m x 3m pour un montant de 1000 €

- 1 pour 2 tentes de 4.5m x 3m pour un montant de 996 €

**Vote : 14 pour et 1 abstention pour le devis 2 tentes 4.5m x 3m à 996€**

- Pose distributeur de pain. (Accord et endroit)

\*René PREVOT nous présente le projet.

L'intérêt est général. Devant les questions nous demandons à René PREVOT de demander au prestataire de venir y répondre lors du prochain conseil municipal le 3 mars 2022.

- Tour de table des questions diverses

\*Quand sont votées les subventions aux associations ?

Elles sont présentées au budget en mars et votées au conseil municipal du mois d'avril

\*Nouvelle association de pétanque (elle ne remplace pas l'association existante qui est en cours de résiliation)

\*Elections présidentielles nous déterminerons les tours de rôle lors du prochain conseil municipal

\*Pour le nettoyage du chemin rural de Bouchet à Granet le 19 mars 2022 il est prévu de prévenir Mr LURTON – Claude NOMPEIX s'en chargera.

\*Embauche d'une nouvelle secrétaire de Mairie.

Une embauche est actée, Madame Laetitia JULIEN doit arriver d'ici fin avril. Elle sera la supérieure hiérarchique de Madame Dominique LEMOINE.

L'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 22h00.

Claude NOMPEIX 	René PREVOT <i>excusé procuracy</i> <i>Procurator à</i> <i>Claude Nompeix</i>	Serge MIO 	Marie-Hélène BOUSQUET 	Catherine THOMAS 
Alain GREIL 	Isabelle TICHON 	Guillaume LESPINGAL 	Catherine LABAYE 	Patrick LARRIEU 
Jean-Claude DUMONT 	Christophe HOTIER <i>Excusé, procuracy</i> <i>Y. GARCIA</i>	Yohan GARCIA 	Didier NEBREDAS 	Jean-Christophe BONHOURE 